

L'activité en coulisses de Marie-Christine de Bourbon envers la crise conjugale de sa fille Isabelle II en 1847



Barbara Obtulowicz

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
basiaobt@interia.pl

Réçu le 11.11.2014/ Évalué le 03.06.2015/ Accepté le 28.09.2015

Résumé

Jusqu'à la popularisation du téléphone les gens communiquèrent à distance par l'intermédiaire des lettres. De nos jours les lettres écrites à la main sont vraiment rares. Il est possible de les voir dans les collections privées et aux archives ; elles devinrent un précieux réservoir de savoir sur la vie des gens des époques passées. Le présent article se concentre sur la correspondance de Marie-Christine de Bourbon-Sicules avec sa fille Isabelle II d'Espagne et le mari de celle-ci François d'Assise de Bourbon, en la matière de dissiper la première crise conjugale du couple royal. Nous évaluons le comportement de Marie-Christine, montrant les motifs de ses actions et le rôle qu'elle joua dans cette entreprise bien difficile et en même temps nous prendrons en considération l'arrière-plan des événements.

Mot-clés : Marie-Christine de Bourbon-Sicules ; Isabelle II d'Espagne ; François d'Assise de Bourbon

Backstage action performed by Maria Christina of the Two Sicilies regarding her daughter's Isabella II marital crisis in 1847

Abstract

Before telephones were commonly introduced, people had communicated by letters. Nowadays, handwritten letters are no longer as widespread as they used to be. They can be seen in private collections or archives and they are a true repository of knowledge about people's life in bygone times. The present article concentrates on an analysis of the correspondence between Maria Christina of the Two Sicilies with her daughter Isabella II, Queen of Spain, and her daughter's husband, Francis, Duke of Cádiz, regarding damping down the first marital crisis of this royal couple. We judge Maria Christina's actions, depicting her motivation as well as her role in this difficult task, including a wider background of accompanying events.

Keywords: Maria Christina of the Two Sicilies; Isabella II; Francis, Duke of Cádiz

Les lettres, écrites avec soin et attendues avec impatience était le principal mode de communication entre les gens d'autrefois. Il était également d'usage de conserver une correspondance de plusieurs années pour y revenir par la suite. Les lettres étaient

lues non seulement par le destinataire, mais aussi par les membres de sa famille et par ses amis. Elles servaient à exprimer des opinions et à mener des discussions, devenant une manière d'échanger des informations, un substitut de la presse. Les auteurs des lettres voulaient aussi laisser une trace, une empreinte personnelle, à leurs descendants. Presque uniquement dans des cas particuliers, par exemple lorsque le contenu de lettres touchait des matières intimes ou des problèmes confidentiels, le courrier était détruit pour éviter le scandale.

L'épistolographie était traitée comme un art. Les enfants des aristocrates et des bourgeois apprenaient à exprimer leurs pensées par écrit suivant les convenances de l'époque. L'art d'écrire des lettres qui atteignit son apogée au XVIIIe siècle commença à décliner à la charnière du XIXe et du XXe siècle, vu les inventions techniques dans le domaine de communication. Le télégraphe accéléra la transmission du message, mais en même temps il contribua à la brièveté du texte. Le téléphone remplaça l'écriture et la présence physique des interlocuteurs. Enfin le courrier électronique causa l'apparition de messages très brefs et pragmatiques qui servent surtout à transférer des informations et non pas à décrire un état d'âme ou des sentiments. La génération du XXIe siècle ne vit que dans le moment présent, jetant dans l'éther une quantité innombrable de messages électroniques et de conversations sur cellulaire. Elle ne se soucie plus de laisser des informations sur elle-même pour les générations à venir.

Faut-il à plus forte raison apprécier les lettres écrites à la main par ceux qui ont déjà quitté ce monde ? La lecture des sources de ce type nous permet non seulement de connaître le destin de leurs auteurs, leur manière de penser et d'agir mais aussi elle devient le point de départ pour une réflexion plus développée sur ce qui est stable, immanent à la nature humaine. La correspondance ancienne nous fournit des informations concernant la vie privée et les péripéties amoureuses des rois, des aristocrates et des roturiers qui avaient leurs propres problèmes - grands ou petits. C'est une façon particulière de communiquer soit entre le destinataire et le destinataire, soit entre le destinataire et les lecteurs provenant d'une autre époque - la nôtre.

L'Archivo Historico Nacional de Madrid conserve la correspondance privée de 1847 entre Marie-Christine de Bourbon-Siciles (1806-1878), veuve de Ferdinand VII d'Espagne (1784-1833), et leur fille Isabelle II d'Espagne (1830-1904), comme aussi avec le mari de celle-ci, François d'Assise de Bourbon (1822-1902) et avec le marimorganatique de Marie-Christine, Augustin Fernando Muñoz. Une partie de ces lettres fut couverte par la clause de confidentialité. Leur création est due à la première crise conjugale du couple royal d'Espagne (ainsi dite « question du palais ») qui à juste titre inquiétait Marie-Christine, mère et belle-mère.

Le but de cet article est d'analyser - s'appuyant sur ce courrier - le jeu spécifique mené par la reine-mère qui voulait réconcilier les conjoints désunis. Nous voulons évaluer son comportement, montrer ses motifs et son rôle dans cette entreprise, compte tenu des événements de l'arrière-plan.

Ce problème fut décrit dans les monographies consacrées à Isabelle II, surtout dans l'ouvrage d'Isabelle Burdiel (Burdiel 2004 : passim), basé sur les matériaux d'archives. Pourtant aucun biographe de la reine ne profita de la source que sont les lettres mentionnées.

Pour comprendre les causes des problèmes conjugaux du couple royal et le parti pris dans cette affaire par Marie-Christine, il est indispensable de connaître la réalité politique d'alors. De ses quatre mariages Ferdinand VII eut trois filles dont seulement deux survécurent - de son union avec Marie-Christine : Isabelle II et sa sœur cadette Louise Fernande. Isabelle II devint reine en 1833, à l'âge de trois ans à peine, grâce la *Pragmatic Sanction* promulguée par son père. Ce document rejeta le principe de la succession du trône reposant jusqu'alors sur le lignage masculin (loi salique) et refusa les droits à la couronne au frère cadet de Ferdinand VII, Don Carlos. Ce dernier n'acceptant pas la volonté du feu roi, soutenu par ses partisans (les carlistes), commença des opérations militaires (première guerre carliste 1833-1843) contre les adhérents de la cause de sa nièce. Le testament de Ferdinand VII précisa que jusqu'à la majorité de la reine la régence serait assumée par Marie Christine à condition qu'elle restât veuve. Pourtant, peu après l'enterrement de son mari, à l'âge de 27 ans la régente tomba éperdument amoureuse de son garde Agustin Fernando Muñoz (González Doria 1989 : 440-445).

Marie-Christine voulait à tout prix retenir le pouvoir dans ses mains, non seulement parce qu'elle tenait à vaincre les carlistes et à renforcer la position de sa fille première-née comme monarque. Elle savait bien que dans le cas d'une mésalliance, ses futurs enfants seraient privés du titre d'infant et de l'accès au trésor royal. Comme régente elle pouvait en réalité profiter de façon illimitée des ressources financières de la Couronne et du budget de l'Etat. Le bon sens lui suggérait de rester veuve, cependant la voix du cœur se révéla plus puissante et après trois mois de fiançailles secrètes le couple amoureux se maria en cachette dans la chapelle du palais royal de Madrid. De ce jour Marie-Christine vivait déchirée entre ses filles du premier mariage et sa famille fondée avec le garde. Les Muñoz voulaient par tous les moyens cacher l'existence de cette famille qui s'agrandissait. Ils le faisaient entre autres en falsifiant les actes de naissance de tous les enfants et les transportaient à Paris où les petits restaient sous la protection de personnes dignes de confiance, loin de leurs parents (Anonyme 1840 : passim).

Madame Muñoz continua sa régence grâce à son habileté et au soutien des libéraux modérés (*moderados*) qui exerçaient le pouvoir avec elle, ce qui faisait leurs affaires. En 1840, à la fin de la guerre carliste, fut formé le gouvernement des libéraux radicaux (*progresistas*). Marie-Christine fut forcée de transmettre son pouvoir au leader de ce parti, le général Baldomero Espartero. Elle partit pour Paris où son mari et ses enfants bien-aimés l'attendaient (Martinez Gallego 2004 : 23). En juillet 1843, le dirigeant des *moderados*, le général Ramón Maria Narváez, duc de Valencia, réussit à renverser le régent et à faire reprendre le pouvoir aux membres de son parti. Conformément à la volonté de Marie-Christine, le nouveau cabinet modérantiste força les Cortes à concéder la majorité anticipée à Isabelle II qui devint de cette manière reine à part entière. En octobre 1844 le mariage morganatique de l'ex-régente avec un sergent de la garde et l'existence de leurs enfants communs furent annoncés au public et en 1845 affirmés par les Cortes (Cavero Lataillade, Zamora Rodriguez 1995 : 137-139).

Marie-Christine conserva le statut de reine-mère. Une des premières décisions importantes qu'elle avait prises après son retour au pays fut le choix de candidats «convenables» comme époux pour ses filles. La preuve qu'elle traitait cette question comme extrêmement importante est le fait que ses intenses recherches durèrent deux ans. En fin de compte, le 19 octobre 1847 à l'âge de 16 ans, Isabelle II épousa son cousin germain, le duc de Cadix, François d'Assise, fils de François de Paula, et Louise Fernande se maria avec Antoine de Montpensier, fils du roi de France Louis-Philippe d'Orléans (Rico 1999 : 111-129).

Dès le début la vie conjugale du couple royal n'était pas réussie. La cause en était le manque d'amour de même que le complexe d'infériorité de François qui ne fut que roi consort, sans prérogatives politiques. De plus Isabelle supportait mal le comportement de sa mère qui continuait de contrôler toutes ses actions et lui imposait sa volonté, aussi bien dans la vie privée que pour les questions politiques. Marie-Christine essayait de jouer le rôle d'éminence grise à côté de sa fille, sans avoir pris en considération le fait qu'Isabelle était la première reine constitutionnelle dans l'histoire de l'Espagne et devait exercer son pouvoir en collaborant avec le gouvernement et le parlement et non pas avec sa mère et les confidents de cette dernière (Obtułowicz 2013 : 80).

Le 10 mars 1847 Madame Muñoz partit avec son mari et leurs enfants pour Paris où, comme l'annonçait un communiqué officiel, elle avait l'intention de passer deux mois chez sa fille cadette, princesse de Montpensier. D'ailleurs il est notoire que ce départ eut lieu après une discussion violente de la belle-mère avec le roi François au sujet de la gestion du Palais, cet événement pourrait fournir l'explication pour laquelle les Muñoz quittèrent Madrid. (Burdial 2004 : 300).

Le 19 mars 1847, c'est-à-dire exactement six mois après la cérémonie de mariage, Isabelle II, profitant de l'absence de sa mère, déclara au Premier ministre, le duc de Sotomayor, qu'elle voulait divorcer. Au palais royal circulaient les potins sur les rencontres secrètes de la reine avec le général Francisco Serrano, duc de la Torre, qui devint son amant et confident. Certains croyaient que ce n'était qu'une fascination passagère. Néanmoins, Marie-Christine «en chat échaudé» préféra entrer tout de suite en action par l'intermédiaire de son mari et de son agent et en même temps secrétaire officiel d'Isabelle II, Juan Donoso Cortés, le marquis de Valdegamas. Ils essayèrent de priver d'autorité les confidents de la reine et d'exiler Serrano de Madrid. Cependant celui-ci s'était déjà caché à l'ambassade d'Angleterre. L'affaire devint publique et le Premier ministre convoqua le Conseil des Ministres. Au point culminant de la controverse, la reine exigea que l'ordre d'exil de Serrano fût révoqué (Pro Ruiz 2006 : 163-166). Pendant que le gouvernement cherchait des issues face à une position de pat, Isabelle vexée contre sa mère et contre les ministres qui voulaient lui imposer leur volonté, décréta la destitution du cabinet du duc de Sotomayor (le 28 mars 1847). Il fut remplacé par le leader des *puritanos* (faction radicale des *moderados*, partisans de Serrano et hostiles envers Marie-Christine), Joaquín Francisco Pacheco. L'action de la reine fut tout à fait légitime, conforme à la constitution et en plus faite d'une manière bien originale. Le jour précédant la convocation du nouveau Premier ministre Isabelle le fit savoir à Donoso Cortés, chantant d'une voix d'opéra, ce qui valut au nouveau cabinet le sobriquet de «régime d'opérette» (F. Cánovas Sanchez 2004 : 62-63).

Tout cela mena à une situation paradoxale dans laquelle la reine de 16 ans disposait pour la première fois d'un vrai pouvoir en vertu de la constitution de 1845. Elle n'était plus limitée ni par sa mère qui était partie ni par ses conseillers. Pourtant, aveuglée par son amour pour Serrano, elle ne s'occupait que de lui, négligeant entièrement ses devoirs de monarque. La presse espagnole et par son intermédiaire celle européenne se surpassaient en récits sur les apparitions publiques de la reine à côté de Serrano : pendant la corrida, au théâtre et pendant les promenades. Profitant de ce qu'Isabelle II ne tenait plus aux affaires d'Etat, le roi François avide de pouvoir, exerçait volontiers le rôle de monarque par intérim, signant des documents et publiant des ordonnances. Il voulait même obtenir l'autorisation pour contrôler les actions de la reine sous prétexte de son immaturité et insouciance (Burdíel 2004 : 300-307).

Les informations sur le conflit du couple royal comme aussi celles sur le développement de la situation sur la scène politique provenaient à Marie-Christine, vivant hors Espagne, de différentes sources. Les dépêches de Donoso Cortés semblaient les plus vraisemblables. Leur complément fut la correspondance menée par le mari de la reine-mère et en même temps son secrétaire et confident, Agustín Fernando Muñoz (de 1844 duc de Riánsares - Obtulowicz 2013 : 43-44), qui recevait d'innombrables

lettres de plusieurs destinataires, souvent anonymes. Le duc et la duchesse de Riánsares cherchaient pour leur part à établir un contact par lettres avec les conjoints désunis. Ces derniers engagés dans leur litige répondaient à contrecœur, laconiquement et avec du retard. Inquiète, Marie-Christine pensait raccourcir son séjour à Paris, pour stopper elle-même une série d'actions irresponsables de sa fille. Ne souhaitant visiblement pas la présence de sa mère au palais, pour la décourager de revenir en Espagne, Isabelle II décréta une amnistie pour les *progresistas* (adversaires des *moderados* et des Muñoz), y compris le général Espartero qui en plus fut nommé sénateur. Donoso Cortés envoya à Paris une dépêche sur le comportement de la reine qui, apprenant les projets de retour de sa mère, éclata en sanglots et supplia qu'on y fit obstacle. Comme le gouvernement *puritano* de Pacheco soutenait de tout cœur le désir d'Isabelle, il envoya vers la frontière franco-espagnole le général Manuel Gutierrez de la Concha pour qu'il empêche Marie-Christine de traverser les Pyrénées. De même Donoso Cortés suggéra à la reine-mère de rester à Paris (Burdial 2004 : 300).

Marie-Christine décida de retarder son retour et se rendit dans son Italie natale. Plus tôt, elle avait écrit à Isabelle II pour lui demander d'expliquer le but de la mission du général de la Concha, quoiqu'elle l'eût connu¹. Probablement avait-elle l'intention de mettre à l'épreuve la loyauté et la franchise de sa fille. Plus d'un mois après, Isabelle révéla la cause réelle de la mission subite du général, mais elle mit cela sur le compte du gouvernement. Elle affirma que c'était les ministres qui ne voulaient pas de la présence de Marie-Christine à Madrid et en tant que reine constitutionnelle, donc obligée de collaborer avec ses ministres, elle dut supporter leur initiative².

Peu de temps avant le départ du duc et de la duchesse de Riánsares pour l'Italie eut lieu un événement qui décida du contenu de la correspondance analysée. A la mi-avril, avec l'arrivée du printemps, conformément à l'usage introduit par son arrière-grand-père, Charles III Bourbon, la reine quitta son siège de Madrid et déménagea avec toute sa cour à Aranjuez. Le roi François était absent du cortège procédant vers la résidence d'été ; il trouva sa demeure au palais Pardo près de Madrid où il vivait entouré de ses gens. A Aranjuez la reine passait son temps gaiement et sans aucun souci, en compagnie des musiciens, des acteurs, du nouveau ministre du trésor, marquis de Salamanca (*puritano*), de l'ambassadeur d'Angleterre Henry Lytton Bulwer et d'autres personnes qu'elle avait choisies elle-même. Isabelle prenait part à de nombreuses distractions (bals, jeux, entretiens, théâtre) de nuit et elle dormait de jour. Son comportement peu conventionnel fit naître de multiples commentaires pendant les rencontres de société dans la capitale. Il créa aussi de vrais ennuis aux ministres qui bon gré mal gré étaient forcés de se soumettre aux caprices de la reine. De son côté, François menait une vie calme, accompagné seulement de quelques amis : il se levait tôt le matin, allait à la chasse, écoutait de la musique et s'adonnait à la lecture (Burdial 2004 : 310).

Effrayée, Madame Muñoz sonna l'alarme et à partir de ce moment-là, le problème de la séparation déjà réelle du couple royal et les conséquences possibles de ce fait devinrent le sujet principal de ses lettres. Elle s'adressa à sa fille en tant que mère, ex-régente et adhérent des *moderados*. Elle lui fit prendre conscience que la crise conjugale qui en perspective pouvait aboutir à un divorce, était inacceptable, visait la religion, la moralité et la dignité du monarque, menaçait la stabilité de l'Etat. Cette conduite était la preuve de l'ingratitude d'Isabelle II envers ceux qui après la mort de Ferdinand VII avaient lutté pour qu'elle conservât les droits au trône. Marie-Christine l'interprétait comme un symptôme de soumission de sa fille envers le nouveau Premier ministre et son cabinet, qui - représentant une faction hostile - agissaient au détriment de la reine-mère. Elle ne voulait pas croire que la reine eût assez de courage pour agir d'elle-même contre son mari et elle attribuait la faute aux ministres. La reine-mère faisait appel à la conscience de sa fille, la menaçant de malheurs qui pourraient tomber sur la tête de la jeune femme en cas de divorce³.

Bien sûr, Isabelle se défendait et le faisait d'une façon bien astucieuse. Comme elle ne pouvait pas rejeter le tort sur le Premier ministre parce qu'elle l'avait nommé elle-même, toute sa haine se dirigea contre son mari. Selon ce qu'elle écrivit à sa mère, elle avait fait tout son possible pour empêcher la séparation avant de l'avoir rendue publique. Elle céda aux circonstances après que Paquito (diminutif de François) l'avait humiliée usant d'une provocation - elle ne précisa pourtant pas en quoi consistait cette humiliation. Elle exprima son repentir et même sa honte causée par le scandale. Elle assura qu'elle se rendait compte de ses devoirs envers ses sujets. Elle désirait de tout son cœur contribuer à la paix et à la prospérité de l'Espagne. Elle acceptait son destin et était prête à accepter son mari, néanmoins elle ne le ferait que par égard à sa mère, sa volonté et ses implorations. D'autre part, elle nia que les personnes en qui elle avait confiance fussent capables de causer sa perte. Isabelle finit sa lettre en disant ce que sa mère voulait entendre : consciente de la faiblesse mais en même temps de «la force de son âme», elle faisait confiance à la Providence, croyant qu'avec Son support elle «remporterait la victoire»⁴.

La reine-mère ne pouvait pas donner foi aux paroles de sa fille et non sans raisons. Elle apprit de Donoso Cortés et par la presse qu'elle fut accusée par Isabelle de l'échec de son mariage avec François. La reine exaspérée affirma au Premier ministre Sotomayor qu'elle avait prononcé le oui sacramental devant l'autel sous pression de sa mère (Burdial 2004 : 298). Les deux lettres suivantes de la duchesse de Riánsares commencèrent par des mots d'indignation et des tentatives afin de prouver à sa fille l'injustice d'une telle opinion. Marie-Christine partit des prémisses objectives dont la justesse serait difficile à nier. Le choix du conjoint pour la reine d'Espagne s'était avéré difficile vu les litiges sur la scène politique interne et les intérêts divergents des

puissances européennes. Il faut souligner ici que - contrairement aux avis de la plupart des historiens - le choix d'un meilleur candidat en la personne du prince de Montpensier pour Louise Fernande n'est pas une preuve de favoritisme de la fille cadette, mais un effet des obligations imposées par le traité d'Utrecht de 1713⁵. Malheureusement, les candidats qui avaient plu à Isabelle II ne convenaient pas aux politiques. Ce ne fut que le duc de Cadix, personnage insignifiant mais neutre, qui contenta tout le monde, sauf la personne la plus intéressée : la reine, cependant la reine-mère minimisa les sentiments de sa fille. Elle affirma qu'Isabelle se sentait heureuse avant et juste après le mariage, la désillusion apparut plus tard, donc elle-même n'y était pour rien. Profitant à la fois de sa position de mère et d'éminence grise, elle agissait d'une façon sournoise, jouant sur les sentiments de sa fille. Il semblait qu'elle n'eût pris en considération l'âge d'Isabelle qui à 16 ans ne se rendait pas compte de ce qu'était que la vie conjugale et au moment de se marier, en tant qu'enfant, elle était complètement soumise à sa mère⁶.

Marie-Christine dévoilait les causes de son inquiétude liée au scandale grandissant autour du couple royal, mais elle palliait certains faits devant sa fille ou bien elle les pliait à ses besoins. La rupture éventuelle du mariage aurait ouvert de nouveau le différend sur la couronne d'Espagne, donnant aux carlistes un prétexte parfait de lutte pour le trône. Une possible guerre civile aurait signifié un changement imminent affectant la balance des forces sur la scène politique en Espagne. La reine-mère admit que tous les libéraux, tant *progresistas* que *moderados* avaient lutté pour que la fille de Ferdinand VII obtînt la couronne, les deux partis étaient légaux, formés sur la base de la constitution, les deux avaient donc le droit au pouvoir⁷. En réalité, elle prenait soin à ce que chaque gouvernement fût constitué de personnes prêtes à supporter ses affaires à elle. Elle voulait à tout prix conserver sa position d'éminence grise comme aussi la possibilité de s'enrichir d'une manière légitime grâce aux résolutions prises par le parlement sous la pression des membres corrompus.

Dans la correspondance en question transparaît une grande détermination de la duchesse de Riánsares qui essayait de réconcilier les conjoints. Pour y arriver, elle adopta une double approche ; d'un côté elle n'arrêta pas de persuader sa fille de revenir avec son mari, faisant appel à sa moralité, obéissance, ambition et lui rappelant les devoirs de reine et de femme mariée. Elle lui reprochait son imprudence, insouciance, égoïsme, indiscrétion et elle lui en voulait pour avoir rendu public le scandale décrit par toute la presse européenne. Elle lui ordonna de «brûler de honte» et de se repentir⁸. D'un autre côté, elle, avec son mari, prit le parti de son beau-fils. Elle informa Isabelle qu'elle ne croyait point que Paquito eût dit au Premier ministre qu'il haïssait sa femme : [...] *j'ai entendu de lui le contraire. Je sais qu'il t'aimait et je suspecte qu'il pleure comme une madeleine après que tu l'eus laissé*⁹. Elle répétait obstinément qu'elle ne comprenait pas du tout les causes de la séparation du couple et

elle demandait à sa fille de les lui expliquer. D'autre part la correspondance de Marie-Christine avec le roi est pleine de compassion pour cet homme quitté par son épouse. Elle essayait de le consoler, l'assurant de son attachement et de sa solidarité. Elle exprima même la supposition que les lettres qu'elle recevait de sa fille et qui étaient remplies de plaintes et de reproches contre le roi, bien qu'elles fussent écrites de sa main, en réalité furent créées sous l'influence de *suggestions maléfiques*¹⁰. Elle voulait qu'il fît de son mieux pour se réconcilier avec sa femme et elle demanda : *Si Isabelle revient à toi - ouvre-lui les bras et sois indulgent envers ses attitudes d'adolescente*¹¹.

Afin de rendre ses actions plus efficaces, Marie-Christine se servit de Muñoz qui incitait François à prendre l'initiative de la réconciliation. Cette proposition bien réfléchie aurait dû donner l'impression que si le roi faisait des avances pour reconquérir son épouse, il l'aimait, donc la duchesse de Riánsares avait eu raison le proposant en qualité de compagnon de vie de la reine d'Espagne. Muñoz souligna que l'union des époux et la mise au monde d'un successeur légitime étaient leur devoir sacré pour renforcer le pouvoir royal. Il mentionna aussi la nécessité de faire taire les rumeurs qui suggéraient que la candidature de François avait été imposée de force à Isabelle par sa mère. Prenant en considération que la reine était très jeune, inexpérimentée, manipulée par de mauvais conseillers, il demanda à Paquito d'écrire à sa femme une lettre précisant que les on-dit sur la soif de pouvoir et d'argent de Madame Muñoz n'étaient qu'une accusation inventée. Il suggéra d'une façon subtile que si François ne le faisait il se soumettrait bientôt à des voix de critique adressées directement à sa personne¹². Quand le roi se taisait, s'attardant à répondre, Muñoz révéla qu'il connaissait ses «faux» conseillers (agents du roi à Londres) et l'avertit qu'il ne se laissât pas duper par eux. Il l'éclaira aussi sur le fait qu'en tant que roi consort il n'avait aucun droit de prendre des décisions politiques ni d'exercer de l'influence sur les affaires d'Etat¹³.

En même temps dans ses lettres de Paris, Marie-Christine avertissait que la crise conjugale durant depuis six mois causait chaque jour de nouvelles intrigues tissées par les carlistes qui visaient le divorce du couple royal et la montée sur le trône du fils de Don Carlos, comte de Montemolin. Elle rappelait à sa fille que la seule garantie de surmonter toutes les crises et tous les conflits d'Etat était d'observer les principes de bonne exécution du pouvoir, à savoir la fidélité à la constitution, le respect de la loi établie par le parlement et la vie privée bien ordonnée du monarque. Elle ne lui épargna pas de mots durs, la réprimandant à cause de son insouciance s'il s'agissait du choix de ses collaborateurs. Elle pensait surtout aux décisions hâtives de nommer les présidents du conseil, choisis parmi les *puritanos* : la reine nomma au mois de mars Joaquín Pacheco, remplacé à la mi-septembre par José de Salamanca, marquis de Salamanca et ensuite par Florencio García Goyeno, dont les tentatives pour résoudre le conflit entre

Isabelle et François s'avèrent infructueuses. En plus, ils cherchaient à diviser la mère et la fille, permettant à la presse espagnole d'accuser Madame Muñoz d'avoir transmis aux journalistes français des informations diffamant la personne de la reine d'Espagne. Marie-Christine exhortait Isabelle II à confier la fonction du chef du gouvernement au leader de l'aile modérée des *moderados*, Ramón Maria Narváez (ex-ambassadeur d'Espagne à Paris), lui rappelant les mérites du général dans la lutte contre les carlistes, et plus tard dans le rôle du Président du Conseil à deux reprises (1844-1846 et 1846-1847)¹⁴.

Quand la duchesse de Riánsares écrivit la lettre mentionnée, Narváez séjournait depuis un mois à Madrid où sur les consignes de sa protectrice il faisait des préparations secrètes à la prise de pouvoir par les *moderados*. La faiblesse, même l'incompétence du gouvernement de Goyen-Salamanca et l'annonce du retour de France d'Espartero, troisième participant - après le Premier ministre et Narváez - au conflit de pouvoir, favorisaient la réalisation de ce plan. Dans ces circonstances, Isabelle céda aux demandes de sa mère et signa le document qui autorisait Narváez à créer un nouveau cabinet. La nuit du 3 au 4 octobre le général entra dans la salle au rez-de-chaussée du palais royal où avait lieu la session du Conseil des Ministres et personnellement fit un coup d'état. A l'aube de 4 octobre il devint chef du cabinet qui aurait été un des plus durables de l'époque « isabelline » (3 ans et trois mois). Depuis octobre 1847 la stabilisation de la scène politique d'Espagne allait croissant (Rico 1999 : 141 ; Comellas 1970 : 253-257).

Le processus ultérieur de normalisation de la situation politique n'était possible qu'à condition de la non-admission au divorce du couple royal. Le nouveau chef du gouvernement se rendait compte qu'il devait agir vite et avec fermeté. Il commença par une attaque brutale sur Serrano, le menaçant de lui tirer dessus pour le blesser si celui-ci ne quittait pas l'alcôve de la reine. Il annonça aussi à l'ambassadeur anglais Bulwer, qui à l'instigation des autorités britanniques conspirait avec progressistes, *puritanos* et partisans du comte de Montemolin contre les *moderados*, qu'il le battrait à plate couture si l'Anglais ne se retirait pas de ce sale jeu. Finalement, il se contenta d'exiler l'amant d'Isabelle II à Grenade et de reconduire l'ambassadeur à la frontière franco-espagnole d'où il devait partir pour Londres. Ce fut le premier pas sur la voie de réconciliation des époux désunis. Le pas suivant était d'inciter Marie-Christine à quitter Paris. Il était important qu'elle exerçât sur sa fille une surveillance étroite le plus vite possible après la mise à l'écart de Serrano et des groupes de pression liés à lui (Obtułowicz 2012 : 124). Dans ce but, le général astucieux profita de l'intermédiaire du Premier ministre et du ministre des affaires étrangères de France, François Guizot. Il ordonna tout de suite de lui envoyer un télégramme confidentiel, contenant une lettre cryptée à Marie-Christine et une demande de la transmettre au destinataire.

Le contenu de la dépêche fait penser à un roman d'aventures et de suspens. Narváez y supplia Marie-Christine de rentrer immédiatement en Espagne, en compagnie de Muñoz et absolument incognito. Il assura que des ordres convenables seraient donnés à la frontière pour garantir la sécurité en voyage et une discrétion totale, indispensable au succès de cette entreprise. Il était persuadé que si la reine-mère arrivait à temps à Madrid et qu'elle surveillât la situation au palais royal, cela sauverait le trône d'Isabelle, son mariage avec François et le nouveau gouvernement *moderado* auquel il présidait lui-même. [...] *au nom de Dieu! Veuillez aussitôt vous mettre en route!* Le Premier ministre suppliait-il à la fin de sa lettre et il avertissait : *Que Votre Altesse fasse vite pour venir avant que la nouvelle de votre arrivée ne se répande!*¹⁵ En même temps il instruisit Marie-Christine comment se comporter pour ne pas éveiller des soupçons sur les motifs de son retour. Elle devait convaincre Isabelle qu'elle l'avait fait non pas à la demande du chef du gouvernement mais à cause des rumeurs parvenues à Paris sur les émeutes menaçant la vie de la reine. Vu la situation, elle se sentit obligée de veiller personnellement à la sécurité de sa fille. Elle ne pouvait pas faire à Isabelle de gestes de tendresse ni faire allusion à ses affaires de cœur. Le Premier ministre l'avertit : *quand vous serez arrivée à Madrid, le roi sera au Palais et Serrano à Grenade*¹⁶. Inquiet de la situation tendue, Guizot délivra lui-même des passeports au duc et à la duchesse de Riánsares au nom du marquis et de la marquise de Saint Agustín¹⁷.

L'action engendrée par Marie-Christine et dirigée par Narváez donna l'effet souhaité. En grande partie ce fut le mérite non seulement des actions réfléchies du président du conseil, mais aussi de l'intervention prudente de la diplomatie papale, en personne du nonce apostolique à Madrid, Giovanni Brunelli. Son séjour en Espagne fut lié aux démarches de la diplomatie espagnole pour signer un concordat avec les Etats Pontificaux. Une des conditions indispensables pour finaliser cette entreprise fut la persistance du mariage d'Isabelle II.

Brunelli profita astucieusement de ce que le dix-septième anniversaire de naissance de la reine approchait (le 10 octobre) et il s'adressa lui-même au roi pour lui demander qu'à cette occasion il présentât ses vœux à son épouse. François à contrecœur y donna son accord (Rico 1999 : 143-146).

Le retour du roi du palais de Pardo à Madrid et ensuite l'acte de réconciliation des époux en présence du duc et de la duchesse de Riánsares furent relatés par le beau-père d'Isabelle II dans sa lettre à Francisco Javier Istúriz qui assumait alors la fonction d'ambassadeur à Londres. Nous y lisons que cet événement eut lieu le 13 octobre au palais royal où les Muñoz furent arrivés à l'aube directement de Paris. Il était presque 10 heures quand juste après son lever du lit Isabelle ordonna d'appeler les

membres du gouvernement. La reine encore mi-vêtue embrassait sa mère, pleurait et riait en même temps, tantôt donnant des baisers, tantôt se jetant au cou de sa mère et de son beau-père. Le roi apparut à côté de son épouse quoiqu'il ne lui montrât aucune tendresse et semblât froid, il s'approcha d'elle, lui donna un baiser et lui présenta ses vœux à l'occasion de son récent anniversaire. Après, tous les deux se retirèrent dans leurs chambres comme si de rien n'était. Tout le monde pleura d'émotion, le président du conseil et les ministres compris. Isabelle rayonnait de bonheur, persuadée d'avoir agi comme on attendait d'elle. Le même jour elle alla se promener avec le roi et la nuit, elle se serra contre son mari, lui avouant son amour. Muñoz assura que le comportement de la reine était sincère¹⁸.

Antonio Pirala, politique et historien de l'époque « isabelline », présenta cet événement comme le premier succès politique de Narváez et de son nouveau cabinet. Il remarqua aussi que la présence de la duchesse de Riánsares au palais royal juste après son retour de Paris fut un signe évident de son retour au pouvoir (Pirala 1875 : 591). De même l'infant Henri, duc de Séville, frère de François d'Assise, dans sa lettre à Marie-Christine, sa tante, définit la réconciliation d'Isabelle et de son époux, comme un *succès énorme* qui devait assurer une stabilisation interne et un avenir heureux à l'Espagne¹⁹. Fut-ce vraiment un succès? Si oui, il fut peu durable parce que déjà à la fin du mois d'octobre 1847 les sources confidentielles nous informent d'un nouvel amant d'Isabelle II, un certain don Eugenio. Des amants successifs seraient venus après lui : don José Arana, Puigmoltó, marquis de Bedmar, Marfori et beaucoup d'autres (Burdíel 2004 : 359 et suiv.).

Il serait problématique d'attribuer une importance trop grande au rôle de Marie-Christine dans cette accalmie momentanée de la crise conjugale. Le mérite en revint à de nombreuses personnes de son entourage immédiat (surtout à Donoso Cortés et à Narváez). Des circonstances extérieures favorables (liées entre autres à la préparation du concordat) y contribuèrent aussi. Madame Muñoz aggrava même le conflit quittant l'Espagne avec son mari et leurs enfants et donnant ainsi carte blanche à la jeune et inexpérimentée Isabelle pour agir à sa guise dans tous les domaines.

Pourtant il est vrai que Marie-Christine fut une personne extrêmement diligente, ambitieuse, intelligente et efficace. Elle ne prenait pas le mors aux dents, agissait de manière diplomatique, c'est-à-dire rationnelle, calme mais décidée et conséquente. Elle prit une position maternelle envers sa fille et son beau-fils : celle d'une mère aimante, se souciant du bonheur des jeunes mariés qui nécessitaient de l'aide et en même temps le contrôle de leur comportement.

Officiellement elle rejeta le tort de la non-réussite du mariage sur sa fille, mais il n'était pas sûr qu'elle en fût vraiment persuadée. Amenant Isabelle à l'autel, elle

croyait que l'union de sa fille avec François allait s'arranger, cependant elle se trompa dans son calcul. La lutte contre le divorce qui menaçait de multiples conséquences (scandale à l'échelle internationale, abdication ou destitution, détérioration des relations avec les Etats Pontificaux, etc.) réfute la thèse qu'elle aurait voulu introduire les Montpensier à la place d'Isabelle²⁰. D'ailleurs le traité d'Utrecht déjà mentionné ne le lui aurait pas permis.

Dans la correspondance en question il y a des mentions qu'au seuil de sa vie adulte Isabelle faisait preuve d'immaturation dans le rôle de la reine et de l'épouse, mais en les écrivant les Muñoz n'eurent pas assez de courage pour prendre la responsabilité de cette situation. La duchesse de Riánsares devait se rendre compte du fait que la cause primaire de la personnalité difficile de sa première-née étaient les fautes qu'elle avait commises elle-même pendant l'enfance d'Isabelle. En premier lieu, elle ne lui avait pas assuré une éducation adéquate (sa fille gribouillait, faisait des fautes d'orthographe, ne connaissait pas les mécanismes de la politique ni de la législation du pays, y compris la constitution²¹). Toutefois son dévouement illimité envers sa seconde famille fondée avec un homme qu'elle aimait vraiment, lui épargna de quelconques remords. La politique conduite envers les filles de Ferdinand VII servait à assurer le bien-être et le bonheur du nouvel époux et de leurs enfants communs. Cette constatation ne découle pas bien sûr des lettres mentionnées. Le duc et la duchesse de Riánsares dissimulèrent habilement les causes incommodes de leur souci extraordinaire pour sauver le mariage d'Isabelle II et de François.

Le manque total de suggestions concernant la personne de Serrano dans la correspondance des Muñoz semble intéressant vu qu'il fut l'acteur principal de la « question du palais ». Cela ne résulte pas du tout du manque d'informations sur sa conduite envers la jeune reine. Les télégrammes confidentiels de Donoso Cortés prouvent que les Muñoz étaient très bien informés de chaque activité de Serrano, soit dans l'alcôve d'Isabelle II, soit sur le forum public. Ils savaient aussi que la reine visait le divorce non pas pour quitter son mari, mais pour épouser son amant (Burdial 2004 : 313). Ils évitaient ce sujet sans doute pour ne pas faire enrager Isabelle II vexée contre son mari, sa mère et son beau-père qui représentait les intérêts de sa femme.

Enfin dans les lettres à sa fille Marie-Christine défendait le nouveau régime (monarchie constitutionnelle avec le système parlementaire) qu'elle avait créé, aidée des *moderados* après la fin du règne absolu de Ferdinand VII, elle l'assurait de la légalité du régime et de son fonctionnement efficace. Une telle position est bien compréhensible parce que l'ordre juridique et constitutionnel de l'Espagne à l'époque « isabelline » fut construit pour servir des buts particuliers de la reine-mère. En même temps elle accusait sa fille de prendre à la légère les intérêts de l'Etat et de mettre son bonheur personnel (caprices et fascinations passagers) au-dessus du bien de l'Espagne.

Bibliographie

Sources d'archives :

Madrid : Archivo Histórico Nacional, Diversos. Títulos y Familias (AHN, D.T. y F.) :
3407, legajo 135
3579-G51
3579, legajo 52

Sources publiées et études critiques :

Anonyme, 1840. *Casamiento de la Reina Cristina con Fernando Muñoz. Adicionado con un documento interesante y otros pormenores*. Sevilla.

Burdiel, I., 2004. *No se puede reinar inocentemente*. Madrid : Espasa Calpe.

Cánovas Sánchez, F., 2004. *La reina del triste destino*. Madrid : Corona Borealis.

Cavero Lataillade I., Zamora Rodríguez T., 1995. *Constitucionalismo histórico de España*. Madrid : Editorial Universitas, S.A.

Comellas, J. L., 1970. *Los moderados en el poder 1844-1854*. Madrid : C.S.I.C. Escuela de Historia Moderna.

Rico Eduardo G., 1999. *La vida y época de Isabel II*. Barcelona : Planeta.

Espoz y Mina condesa de, 1977. *Memorias. La condesa de Mina : una línea bien trazada*, Madrid : Tebas, D.L.

González Doria, F., 1989. *Las reinas de España*. Madrid : Bitácora.

Martínez Gallego, F.A., 2004. *Isabel II y los políticos en camisa*, [in :] *Isabel II. Los espejos de la reina*, ed. J. S. Pérez Garzón. Madrid : Marcial Pons Historia pp. 19-28.

Obtułowicz, B., 2012. *Luis José Sartorius, hrabia de San Luis. "Polak", który nie był Polakiem*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu Pedagogicznego.

Obtułowicz, B., 2013. *María Amparo Muñoz y de Borbón, księżna Czartoryska*. Kraków : Universitas.

Obtułowicz, B., *Powstanie krakowskie i likwidacja Rzeczypospolitej Krakowskiej w 1846 roku w świetle prasy hiszpańskiej*, „Studia Historyczne”, R XLVIII, 2005, z. 1 (189), s. 29-44.

Pirala, A., 1875, t. I. *Historia contemporánea : anales desde 1843 hasta la conclusión de la actual guerra civil*. Madrid : Imp. y Fundación de Manuel Tello.

Pro Ruiz, J., 2006. *Bravo Murillo. Política de orden en la España liberal*. Madrid : Síntesis.

Notes

1. Archivo Histórico Nacional, Diversos. Títulos y Familias (ensuite cité: AHN, D.T. y F.), 3407, legajo 135, Marie-Christine à Isabelle II, Malmaison, le 19 VI 1847.
2. *Ibidem*, Isabelle II à Marie-Christine, [lieu imprécis] le 26 VI 1847.
3. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, Marie-Christine à Isabelle II, Malmaison, le 19 VI 1847.
4. *Ibidem*, Isabelle II à Marie-Christine, [lieu imprécis] le 26 VI 1847.
5. Conformément à ce traité, terminant la guerre de succession d'Espagne (1700-1713), Philippe V d'Anjou (petit-fils de Louis XIV), qui fut officiellement reconnu comme roi d'Espagne, renonça en son nom et à celui de ses successeurs aux droits au trône de France et Louis XIV abandonna ses droits dynastiques à la couronne espagnole. Cela devait empêcher l'union des deux pays et conserver la balance des forces en Europe. Ainsi, Isabelle comme descendant de Philippe V ne put-elle pas marier le fils du roi de France, Antoine de Montpensier, parce que cela lui aurait donné la possibilité de s'asseoir un jour sur le trône de France (Obtułowicz, 2005: 40).
6. AHN, D. T. y F., 3579-G51 exp. 6, Marie-Christine à Isabelle II, Malmaison, le 4 VII 1847 et Le Havre de Gracia, 6 VIII 1847.

7. *Ibidem*.

8. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, Marie-Christine à Isabelle II, Malmaison, le 19 VI 1847.

9. AHN, D. T. y F., 3579-G51 exp. 6, Marie-Christine à Isabelle II, Le Havre de Gracia, le 6 VIII 1847.

10. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, Marie-Christine à François, Malmaison, le 19 VI 1847.

11. *Ibidem*.

12. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, A.F. Muñoz à François, Le Havre, le 5 VIII 1847.

13. *Ibidem*, A.F. Muñoz à François, Paris, le 30 IX 1847.

14. AHN, D. T. y F., 3579-G51 exp. 6, Marie-Christine à Isabelle II, Paris, le 25 IX 1847.

15. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, R.M. Narváez à Marie-Christine, Madrid, le 5 X 1847.

16. *Ibidem*.

17. Dépêche télégraphique de Bayonne le 7 Octobre 1847, à 9 heures du matin (décryptée) du Ministre de France à Madrid au Président du Conseil des Ministres [Guizot], Madrid le 5 X 1847.

18. AHN, D. T. y F., 3579, legajo 52, exp. 4, A.F. Muñoz à F.J. Istúriz [lieu imprécis] le 3 XI 1847.

19. AHN, D. T. y F., 3407, legajo 135, infant Henri à Marie-Christine, Bayonne, le 17 X 1847.

20. Sur l'existence d'un tel plan écrivit entre autres Burdiel, 2004: 303.

21. Plus à ce sujet cf n. Espoz y Mina (condesa de), 1977: 192-195, 215-225.